

**LA PAROLE À ... Daniel Mosini, Syndic de St-Prex,
Membre du Comité**

*De la carte « Dufour » à « CartoJuraLéman »
La cartographie suisse a reçu sa première
reconnaissance mondiale à l'exposition
universelle de Paris le 15 novembre 1855
où le général Guillaume Henri Dufour a
reçu la « médaille d'or d'honneur » pour
la carte de la Confédération au 1:100'000
en 24 feuilles, distinction signée par
Napoléon III.*

*La carte Siegfried, nettement plus précise,
lui succédera entre 1870 et 1926. L'œuvre
de nos visionnaires est aujourd'hui
garantie et poursuivie par l'Office fédéral
de topographie SwissTOPO.*

*La loi sur la géoinformation garantit
l'établissement du plan cadastral numé-
rique reproductible à toute échelle.*

*Grâce à l'ARCAM et à la ville de Morges,
nous avons pu lancer en 2018 le géoportail
régional « CartoJuraLéman » ouvert
à tout le district.*

*Le premier bilan dressé le 1er novembre
2018 à Cossonay a permis de consta-
ter que cela fonctionne et que l'enthousiasme
des communes est là.*

*Ce géoportail régional donne un sens
et une vision cartographique globale à*

*notre district, à nos communes et à nos
associations intercommunales.*

*Nous avons enfin un langage commun
pour mettre en forme et valoriser le
patrimoine de toutes nos données thé-
matiques, la couverture du sol et les
conduites souterraines.*

*A chaque commune et partenaire de
mettre à jour ses propres données
et de les transmettre au géoportail
« CartoJuraLéman ». Il n'y a pas de limite
à son extension, mais il faut savoir y
mettre des priorités pour opérer les choix
économiques et techniques les plus judi-
cieux. La géoinformation offre ainsi le
numérique au service de nos territoires.*

*Le coût annuel de ce géoportail, avec un
impact réduit sur les grandes surfaces,
favorisera les adhésions grâce à une
solidarité entre toutes les communes du
district.*

*Alors bienvenue à toutes les communes
qui vont rejoindre et enrichir cette base
de données géographiques structurée
du district de Morges, promise à un bel
avenir.*

*Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs
vœux pour 2019.*

**LANCEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR DE SI-
GNALISATION POUR LA RÉGION DE MORGES**

La région de Morges souhaite réaliser son Schéma directeur de signalisation régionale (SDS) afin de pouvoir bénéficier du soutien de l'Etat de Vaud pour l'étude et la mise en œuvre de la signalisation routière dans le district.

Le projet cantonal sur les autoroutes et routes cantonales ayant débouché sur la pose de panneaux harmonisés, mettant en avant les pôles touristiques d'intérêt, il incombe maintenant aux régions du canton de planifier leurs schémas directeurs régionaux pour offrir aux habitants et hôtes une signalisation cohérente, coordonnée et de qualité afin de les guider au mieux vers les destinations souhaitées. Les régions des Alpes vaudoises, d'Yverdon-les-Bains et le Lavaux se sont déjà engagés dans ces démarches.

L'étude et une partie de la mise en œuvre sont fortement soutenues financièrement par l'Etat de Vaud au travers de la LADE. Mais la volonté est que ce soit une démarche provenant de la base, voulue par les acteurs et les communes.

Le Comité ayant validé le principe et le budget pour le démarrage en 2019, un groupe de travail sera formé. La gouvernance sera supervisée par l'organe stratégique de la commission d'aménagement et mobilité, représenté par son Président Monsieur Georges Rime.

Une entreprise sera mandatée pour accompagner notre région. En parallèle, un poste d'assistant de projet sera créé pour animer le groupe de travail, procéder à l'inventaire de tous les carrefours du district et réaliser la saisie sur notre géoportail CartoJuraLéman.

D'ici 2020, avec un schéma directeur de signalisation, les communes disposeront d'un guide détaillé pour le renouvellement ou la pose de nouveaux panneaux de signalisation routière. Des aides sont aussi prévues dans la phase de mise en œuvre, pour autant que le Schéma ait été validé par les Municipalités.



Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année

Nos bureaux seront fermés du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019



Agenda

Jeudi 23 mai 2019,
18h00, Lieu à préciser
Assemblée générale de l'ARCAM

Mercredi 6 novembre 2019,
18h00, Lieu à préciser
Assemblée générale de l'ARCAM

LA NUMÉRISATION EN ROUTE !

L'ARCAM développe un concept de gestion des interfaces de transport et notamment des P+R sur le district de Morges. Ce projet dénommé Park&Regio s'appuiera sur CartoJuraLéman, notre géoportail régional, en constituant une couche spécifique. L'ARCAM a donc lancé une procédure de numérisation des places de stationnement sur le périmètre du district de Morges. Ce travail a été réalisé par Mme Sarah Pavillard, dans le cadre de son stage de formation ORP qu'elle poursuit depuis le mois de juin dernier.

Cette nouvelle couche de données permettra de disposer d'une vision complète de l'offre en stationnement. Ces informations pourront ainsi servir d'outil afin de valoriser et améliorer la mobilité. Les données récoltées sont validées par les communes et restent entièrement sous contrôle de celles-ci.

D'autres démarches seront lancées prochainement au travers du schéma directeur de la signalisation (panneaux routiers et balisage des itinéraires piétonniers et cyclables), ainsi que ses points d'intérêt et des partenaires du tourisme.



DESSINE-MOI UN RÉSEAU !

L'année 2018 a présenté un défi de taille en terme de transports publics pour les communes des secteurs 4 et 5 : comment répondre aux nouveaux besoins du transport des écoliers, suite à la refonte des bassins scolaires, tout en permettant d'offrir à la population de bonnes fréquences de bus en correspondance avec les trains des gares importantes dans ces 2 secteurs ?

Pour le relever et poser les premiers enjeux des transports publics, un groupe de travail a été mis en place dans chaque secteur. Afin de pouvoir redéfinir le réseau de transports publics de la manière la plus adaptée, il ne fallait pas manquer l'opportunité de répondre aux nombreuses attentes au travers de la commande de l'offre de transports TRV (Trafic régional voyageur) pour 2020-21. En étroite collaboration avec la DGMR et les transporteurs, un travail approfondi d'adaptation de l'horaire des bus aux nouveaux besoins des établissements scolaires du secteur 5 et de la future Ecole de soins et santé communautaire (ESSC) a été effectué. Pour le secteur 4, il fallait anticiper les change-

ments de fréquentation qui allaient surgir après le redécoupage scolaire tout en répondant aux demandes existantes des communes en optimisant le réseau actuel.

La dynamique lancée dans le cadre de ces groupes de travail Mobilité est encourageante et a déjà présenté de bons résultats. A l'avenir, il est possible d'aller plus loin et d'aborder la mobilité dans une plus large mesure, en complémentarité des transports collectifs. Cela pourra comprendre la question des interfaces de transport avec les P+R notamment mais également de la mobilité douce avec par exemple des stations d'accueil performante et/ou de recharge électrique pour les vélos.



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE RURAL (PDER) : FINALISATION DES MESURES

L'ARCAM en collaboration avec la DGAV et Prométerre a conduit un premier PDER dans le secteur 1 de l'ARCAM. Cette démarche, rythmée par 5 ateliers organisés avec les agriculteurs et les responsables communaux menés entre décembre 2017 et novembre 2018 – a débouché sur l'élaboration des propositions de projets suivantes :

- Approvisionner les établissements de restauration collective avec des produits régionaux
- Valoriser l'offre agrotouristique sur les circuits de mobilité douce du district de Morges
- Développer une plateforme web pour la promotion de l'agriculture de la région
- Optimiser la gestion de l'eau pour les besoins agricoles pour garantir la pérennité des exploitations à long terme
- Etendre la capacité de stockage d'un centre collecteur régional existant
- Renforcer la filière pêche en Suisse Romande

L'expérience a été positive : elle a abouti à la mise en place de projet concrets synthétisés sous forme de fiches identifiant clairement des porteurs de projet et proposant des pistes de financement. Les propositions de projets sont issues directement des discussions menées avec les représentants du monde agricole : il s'agit clairement d'une démarche ascendante. Les échanges tenus

avec le COPIL et le groupe de consultation ont quant à eux permis de confirmer la pertinence des propositions émanant des ateliers et d'exploiter les synergies avec les politiques publiques cantonales et des associations de la région.

Plusieurs résultats de ce premier PDER pourront également être valorisés dans l'ensemble du district, dans la mesure où l'état des lieux et les grandes stratégies ont généralement une portée régionale (p.ex. restauration collective, circuits agrotouristiques, vente directe...). En effet, L'ARCAM en collaboration avec Région Morges a l'intention de reproduire cette expérience dans le secteur 3 de l'ARCAM caractérisé par la présence de l'agglomération Lausanne-Morges. L'ARCAM tient à remercier tous les participants aux PDER du secteur 1, en particulier aux agriculteurs qui ont pris la peine de participer activement aux ateliers pendant leurs heures de travail.

Une communication plus précise quant au projet du PDER dans le secteur 1 de l'ARCAM sera conduite en début 2019.

